DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/07/2026
2026-36

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 13
Contre :
Abstentions :

L'an deux mil vingt six le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents :
M. CHARLON Thibaud, Mme COMTE Delphine, Mme CRESPIN Anne Sophie, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, Mme GAUDIN Nathalie, Mme GRANGIER Florence, M. LEGRAND Thierry, Mme LESAINT Ludyvine, M. LONGEROCHE Jean Michel, Mme MOUNIER Elsa, M. NODON Henri, Mme OLAGNON Isabelle

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
M. BELLIN Mickael, Mme FAY AYE Marylène

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme GAUDIN Nathalie

Date de convocation
16/07/2026

Date d'affichage
16/07/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :
24/07/2026

et publication du :
24/07/2026

OBJET : Tarifs garderie pariscolaire année 2026-2027

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal les tarifs actuellement applicables à la garderie périscolaire. Elle invite le Conseil municipal à fixer les tarifs qui seront applicables pour l'année scolaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDEd'appliquer, à compter de la rentrée scolaire 2026-2027, les tarifs suivants :

Créneau horaire	1er enfant	2e enfant	3e enfant
Matin (6 h 45 à 8 h 30)	2,67 €	2,39 €	2,14 €
Tarifs 2025-2026	*2,62 €*	*2,35 €*	*2,10 €*
Soir (16 h 30 à 17 h 30)	2,33 €	2,15 €	1,82 €
Tarifs 2025-2026	*2,29 €*	*2,11 €*	*1,79 €*
Soir (17 h 30 à 18 h 30)	2,33 €	2,15 €	1,82 €
Tarifs 2025-2026	*2,29 €*	*2,11 €*	*1,79 €*

Les présents tarifs seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2026-2027.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à COLOMBIER LE JEUNE
Le Maire,

